

en diminuant les vexations des officiers de l'église, et en donnant aux bourgeois certaines garanties dont ils voulaient bien se contenter.

Quarante ans s'étaient à peine écoulés depuis cette époque, mais les abus n'avaient pas cessé, et à mesure qu'on s'éloignait du temps où le peuple avait menacé, on oubliait ses menaces et on en était revenu à le mépriser comme auparavant.

Cependant les bourgeois de Lyon, résolus de mettre définitivement un terme à cet état de choses, se disaient les uns aux autres « que c'était grande honte que si noble cité se rendit sujette à des prêtres, desquels le métier est de dire leurs heures et de prier Dieu, sans se devoir mêler de la république; » ils se ménagèrent l'appui des nobles de Bresse et de Savoie pour le cas où l'on serait forcé d'en venir aux mains. Ce cas ne tarda pas à se présenter; car les chanoines (le siège archiépiscopal était alors vacant) inquiets des dispositions hostiles des bourgeois, avaient introduit dans leur cloître bon nombre de nobles de leurs parents et amis. Les plus violents d'entre eux répétaient aux autres « que des gentils-hommes de bonne maison et qui appartenaient à tant de grands seigneurs, ne se devaient ainsi laisser amâtinier à des mercadants, et à cette vermine de populace, leurs sujets; que si ils se laissaient vaincre, cela leur redonderait à perpétuel déshonneur et reproche: qu'ils étaient procréés de tant de vaillants hommes, qu'ils ne devaient commettre si grande faute que de dégénérer; d'ailleurs qu'ils ne devaient ainsi laisser perdre les droits ecclésiastiques qu'ils avaient juré de maintenir et garder, et que si leurs devanciers ne les eussent maintenus et défendus, eux n'en eussent point trouvé; que la nature d'un peuple est de soi humilier quand il est bien vexé et foulé, et de s'élever et enorgueillir, quand le seigneur fait le doux et humain. »

De tels discours que rapporte le bon historien Paradin, et